

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 27 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle de l'école sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents Mrs Pierre Chavonnet, Didier Lancel, Nans Delafontaine
 Mme Françoise Guineau.

Excusés Mme Christine Gérard (pouvoir à Françoise Guineau
 Mr Fabien Postel (pouvoir à Didier Lancel)
 Mr Alain Delafontaine (pouvoir à Nans Delafontaine)

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau

Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Le procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Point d'information sur l'étude d'assainissement

Mr le Maire informe du retour des accords de subvention pour le dossier de réalisation de l'étude de zonage de l'assainissement eaux usées et eaux pluviales de la commune. L'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie) et le conseil départemental participent pour un montant de subventions de 47 695 € sur un total de dépenses de 61 590 € TTC.

Mr le Maire précise que la TVA sera remboursée si l'étude est suivie de travaux.

Mr le Maire rappelle la réunion du 3 novembre 2017 à 11 h avec les cabinets Verdi-ingénierie et Amodiag. Cette réunion avec les habitants permettra de définir le champ des possibilités : assainissement autonome, assainissement collectif et assainissement avec raccordement groupé avec Songeons.

Les réponses aux questions « quoi, pourquoi et comment » seront apportées lors de cette réunion.

Point Budgétaire :

Mr le Maire présente le bilan depuis le début de l'année. Il est constaté que les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. Cependant les baisses de dotation grèvent le budget de la commune.

Dans l'immédiat le conseil Départemental n'a pas donné suite au dossier de demande de subvention pour la réfection de la place La Hire et Xaintrailles. Mr le Maire reprendra contact avec les services concernés.

Convention : remplacement secrétariat de mairie

Monsieur le Maire informe que Mme MONDON Pascale assure le remplacement de Mme Fanny FORTINI pendant son absence pour congé maternité. Pour des raisons administratives, Mme MONDON Pascale a proposé d'établir un contrat de prestation de service.

Mr le Maire présente ce contrat aux membres présents et propose d'approuver cette convention.

Les horaires d'ouverture aux publics restent inchangés.

Le conseil municipal décide de conclure ce contrat de prestations de service et autorise Mr le Maire à signer la convention avec Mme MONDON.

Convention d'adhésion au conseil en prévention des risques

Mr le Maire rappelle que l'objet de cette convention est de définir les modalités de réalisation des missions de conseil en prévention confiées par la mairie de GERBEROY au CDG60.

Le Pôle Prévention a pour objectif de rassembler les compétences nécessaires pour permettre aux employeurs territoriaux de satisfaire à leurs obligations dans ces domaines, à savoir :

- prévenir tout dommage causé à la santé par les conditions de travail ;
- protéger les agents contre les risques professionnels ;
- promouvoir et maintenir le bien-être physique, mental et social des agents ;
- contribuer au maintien dans l'emploi et au reclassement des agents devenus inaptes.

Le Pôle Prévention assure une double action, la première portant sur la surveillance médicale des agents, la seconde concernant des actions de prévention à mener sur le milieu professionnel.

le Conseil accepte le renouvellement de cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH)

Mme GUINEAU fait le point sur les travaux PLUiH de la Communauté de Communes de Picardie verte (CCPV). Depuis 2016, un diagnostic de l'existant a été fait et maintenant c'est l'élaboration du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) qui va être réalisé. Ce PADD sera la clé de voûte du PLUiH.

Mme GUINEAU précise que la ZPPAUP de la commune de GERBEROY sera intégrée dans son intégralité au PLUiH, assurant ainsi à Gerberoy le même niveau qu'aujourd'hui pour la protection et la préservation de son patrimoine

Le conseil donne sa position et complète le questionnaire destiné aux élus des communes de la CCPV.

Indemnité du Trésorier pour l'année 2017

Mr le Maire présente l'état liquidatif du Trésorier pour l'année 2017. Le conseil décide de lui attribuer 100% de l'indemnité de budget et de l'indemnité de conseil présenté pour l'année 2017 soit un montant de 256.35 euros brut.

Questions diverses

Mr le Maire fait part de la présentation faite aux Assises de la Ruralité sur le projet de mise en place de vidéosurveillance mutualisé par le Conseil départemental. A terme, Gerberoy pourrait entrer dans ce programme et faire installer une caméra à chaque entrée du village.

La CCPV demande les projets de gravillonnages pour l'année 2018. Mr LANCEL étudiera ce qui est nécessaire (en plus de la place La Hire et Xaintrailles) et proposera une façon d'opérer au Conseil

Mr le Maire donne lecture du courrier de Mr le Maire de SONGEONS concernant l'aménagement d'un parcours sportif. La commune de SONGEONS a engagé depuis 2015 un projet d'équipement avec la création d'un terrain multisports, la réfection des terrains de tennis, la création d'aire de jeux et la création d'un parcours sportif. Ces projets présentent de nombreux intérêts sur le plan du lien social, de la pratique sportive et de l'offre touristique et complètent les équipements existants.

Le parcours sportif évolue sur une distance importante et une partie de ce parcours s'oriente vers la commune de GERBEROY. L'orée du Bois de Caumont représente un lien naturel entre les communes de SONGEONS et GERBEROY et semble propice à l'installation de 4 agrès.

L'Office National des Forêts, gestionnaire de la forêt de Caumont a donné son accord de principe sur le projet.

Sous réserve de la bonne harmonie du choix des agrès avec le paysage forestier, le conseil municipal émet un avis favorable sur ce projet, autorise Mr le Maire ou son représentant à participer aux différentes rencontres et à signer la convention entre la commune de SONGEONS et de GERBEROY.

Mme GUINEAU fait le point sur le parcours patrimonial SONGEONS-GERBEROY ; le CAUE (Conseil d'Architecture en Urbanisme et Environnement) est en cours d'élaboration de 3 panneaux

qui seront implantés à la Halle, à la Tour Porte et devant la Collégiale. Ce seront des plaques transparentes avec une esquisse monochrome et lettres en noir plus un flash code.

Le paiement sera réalisé par la CCPV. Le bon à tirer sera signé par Mr le Maire.

L'amélioration de la signalisation sur la route départementale 930 est toujours à l'étude par la municipalité pour concilier valorisation des commerces et esthétique qui sied à un site protégé.

Mr le Maire signale une fuite importante au niveau du chéneau de la sacristie et présente le devis de PF couverture pour la réparation. Le devis s'élève à 579.39 € HT soit 695.26 € TTC. Le conseil accepte ce devis et demande une intervention rapide.

Mr le Maire informe du courrier de Mr le Premier Ministre concernant les dotations aux communes et les différentes décisions gouvernementales prises. Ce courrier sera transmis par mail aux membres du conseil municipal

Mr le Maire demande que le conseil ait une pensée pour Mr Faÿ récemment décédé et qui a œuvré beaucoup pour la commune de Gerberoy et notamment la Fête des Roses.

Mme GUINEAU informe qu'une réunion du SIVOS est prévue le 10 novembre prochain. Elle demande que la navette pour les enfants de primaire et maternelle de Séronville vienne également pour les enfants de Gerberoy.

Mme GUINEAU rappelle le marché gourmand du dimanche 26 novembre 2017.

Le logement communal a été reloué depuis le début du mois d'octobre.

Mme GUINEAU a eu le plaisir d'accueillir un journaliste israélien pour une visite de Gerberoy, exemple d'un des plus beaux Villages de France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 10.